



Parti socialiste
vaudois

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

SAMEDI 13 NOVEMBRE – 13h

LAUSANNE

Cahier du Congrès

TABLE DES MATIÈRES

A. Règlement du Congrès extraordinaire	2
B. Ordre du jour	3
C. Déroulement du point 7.2	4
D. Déroulement du point 8	5
E. Présentation des candidates au Conseil d'Etat.....	6
F. Demande de dérogation de Stéphane Montangero.....	9
G. Recommandations de vote	11
H. Résolutions.....	13

A. Règlement du Congrès extraordinaire

1. Nous n'aborderons que les points à l'ordre du jour.
2. Le **temps de parole** des points de l'ordre du jour qui font l'objet d'une présentation est laissé à l'appréciation de la présidence du Congrès, de même que le temps de parole des interventions qui leur sont relatives.
3. Les votations se font à main levée. Toutefois, un vote se fait à bulletin secret sur proposition d'un-e délégué-e appuyé par 30 voix.
4. Les résolutions donnant lieu à une prise de position du PS vaudois sont annoncées en ouverture du Congrès. Afin de permettre leur analyse par le Comité directeur, elles doivent être envoyées jusqu'au **lundi 8 novembre à midi**. Leur discussion a lieu au point 11.
5. Il n'y a de décision que sur les points 1, 2, 7.2, 7.3, 8.1, 8.3, 8.4, 9, 10 et 11

Ce règlement doit être adopté par une majorité des trois-quarts.

B. Ordre du jour

1. Election des scrutatrices et scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès extraordinaire
3. Mot de bienvenue des autorités de la Ville de Lausanne
4. Mot de bienvenue de la section de Lausanne
5. Informations et communications
6. Discours de Jessica Jaccoud, présidente du PS vaudois
7. Programme 2022-2027
 - 7.1 Propos introductifs
 - 7.2 Vote sur les amendements
 - 7.3 Vote final
8. Elections cantonales 2022
 - 8.1 Validation de la stratégie de liste et du nombre de candidat-e-s PS au Conseil d'Etat
 - 8.2 Discours des candidates au Conseil d'Etat
 - 8.3 Désignation des candidates au Conseil d'Etat
 - 8.4 Demande de dérogation de Stéphane Montangero pour le Grand Conseil
9. Recommandations de vote pour les votations fédérales du 13.02.2022 :
 - 9.1 Initiative «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès» : Brigitte Crottaz, Conseillère nationale
 - 9.2 Initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)» : Pierre-Yves Maillard, Conseiller national
 - 9.3 Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre : Samuel Bendahan, Conseiller national
 - 9.4 Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias : Roger Nordmann, Conseiller national
10. Dérogation pour la date d'organisation du Congrès ordinaire 2022
11. Résolutions
 - 11.1 «Pour un soutien financier aux frais de garde pour les camarades avec enfants en bas âge»
 - 11.2 «Pour une campagne féministe »
12. Divers
13. Clôture et apéritif

C. Déroulement des points 7.2 et 7.3

Point 7.2

Lorsqu'un chapitre ne fait l'objet d'aucun amendement dans ses mesures, nous voterons sur celui-ci en bloc. Si un chapitre en contient, nous les traiterons par ordre chronologique d'apparition dans le programme. Si la personne dépositaire le désire, elle pourra présenter son amendement durant 2 minutes. Ensuite de quoi, nous ouvrirons la discussion puis voterons.

Point 7.3

Nous voterons en bloc sur l'ensemble du programme et de ses divers amendements adoptés au préalable.

D. Déroulement du point 8

Point 8.1

Présentation de la stratégie d'alliance pour le Conseil d'Etat par Jessica Jaccoud, présidente du PS vaudois (5 minutes)

Point 8.2

Nuria Gorrite, Cesla Amarelle et Rebecca Ruiz ont chacune 10 minutes de discours.

Point 8.3

Validation du ticket socialiste sortant par un vote à main levée.

Point 8.4

5 minutes de présentation des motivations de Stéphane Montangero et proposition de vote à main levée.

E. Présentation des candidates au Conseil d'Etat

Rebecca Ruiz	Section : Lausanne Domicile : Lausanne
Date de naissance : 04.02.1982	
Profession : Conseillère d'Etat en charge du Département de la santé et de l'action sociale	
Mandat(s) politique(s) : Conseillère d'Etat depuis 2019 Conseillère nationale de 2014 à 2019 Députée au Grand Conseil de 2012 à 2014 Conseillère communale à Lausanne de 2006 à 2012 Présidente du PSL de 2006 à 2011	
Pourquoi je me présente à la candidature au Conseil d'Etat : <p>Au printemps 2019, j'ai eu l'immense honneur d'accéder au Conseil d'Etat, puis de prendre la succession de notre camarade Pierre-Yves à la tête du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Cette élection nous a aussi permis de conserver une majorité de gauche au sein du collège, et d'y représenter, avec Cesla et Nuria, les couleurs de notre parti.</p> <p>Près de trois ans après, ma motivation à défendre nos valeurs de solidarité et de progrès est intacte. Celle de pouvoir collaborer au sein d'une équipe, que nous formons avec mes deux collègues et avec Béatrice Metraux, également. Cette majorité de gauche au gouvernement nous a permis de faire beaucoup, depuis maintenant 10 ans, pour améliorer le quotidien des vaudoises et des vaudois. Que cela soit par des mesures contre la pauvreté et en faveur du pouvoir d'achat comme la hausse des subsides ou des allocations familiales, dans le domaine scolaire, pour les transports publics, en faveur de l'égalité ou encore pour le climat : il est impossible de tirer ici un bilan exhaustif, mais ces acquis indéniables sont bien sûr le résultat d'une aventure collective. Celui d'un parti socialiste fort qui défend et assume ses valeurs, mais qui sait aussi obtenir des avancées concrètes qui vont dans le sens de l'intérêt général.</p> <p>Si je souhaite aujourd'hui être candidate au côté de mes deux camarades, c'est parce que je suis convaincue que le canton de Vaud a besoin d'encore plus de ces progrès. Les cinq prochaines années seront cruciales, avec de nombreux défis à relever.</p> <p>Les suites de la pandémie devront être suivies avec beaucoup d'attention, et en particulier dans ses conséquences sociales. Il faudra continuer à préparer notre société à l'allongement de la durée de la vie. Il faudra s'assurer de maintenir la cohésion sociale et soutenir au mieux toutes celles et ceux qui ont besoin, que cela soit parce que le produit du travail ne permet pas de vivre décemment, parce qu'ils ou elles se trouvent dans une situation de handicap, ou parce qu'un proche a besoin d'aide dans sa vie quotidienne. Il faudra aussi relever le défi climatique, qui ne peut se faire qu'avec l'adhésion de la population et donc qui ne peut pas se faire au détriment des conditions de vies d'une partie de la société.</p> <p>A l'heure où le débat politique a tendance à se durcir, nous devons continuer à aller vers l'autre, à faire preuve d'empathie, et à accomplir tout ce qui est en notre pouvoir pour aller vers plus de justice et d'équité. C'est ce qui me motive chaque jour, et c'est ce que je m'engage à continuer de faire si vous m'accordez votre confiance.</p> <p>Pour toutes ces raisons, cela serait un grand honneur pour moi de pouvoir représenter à nouveau le Parti socialiste vaudois pour l'élection au Conseil d'Etat.</p>	

Cesla AMARELLE	Section : Yverdon-les-Bains Domicile : Yverdon-les-Bains
Date de naissance : 14.9.1973 Profession : Conseillère d'Etat en charge du DFJC	
Mandat(s) politique(s) : Conseillère d'Etat en charge du DFJC depuis 2017 Conseillère nationale de 2011 à 2017 Députée au Grand Conseil de 2007 à 2011 Présidente du PSV de 2008 à 2012	
Pourquoi je me présente à la candidature au Conseil d'Etat : <p>Nous nous apprêtons à faire ce qui en politique constitue l'un des exercices les plus difficiles : maintenir une majorité et progresser. Pour réussir cette étape, nous devons faire vivre notre parti autour de ce qui nous unit, soit notre détermination à faire progresser notre canton et notre conviction que nous sommes une force majeure pour y parvenir. Nous savons que notre travail de parti gouvernemental orienté vers des résultats réels inscrits dans la durée, s'accompagne toujours de notre objectif et de notre aspiration d'une société plus juste. Ce qui se joue aujourd'hui va bien au-delà du choix d'une candidature ou de l'autre mais bien de notre capacité à défendre notre projet commun : des services publics forts, un revenu digne pour toutes et tous ainsi que le respect des droits fondamentaux.</p> <p>Une élection sert à juger du bilan d'une politique. En l'occurrence, à juger du bilan d'un Conseil d'Etat à majorité de gauche. Et ce bilan est très solide et nous pouvons en être fiers. Notre canton est devenu un modèle en matière économique et sociale, plus particulièrement en ce qui concerne la défense des salariés, la santé, la formation, l'inclusion sociale et notre politique d'investissements.</p> <p>Dans le champ d'action du DFJC, nous avons pu lancer des chantiers absolument nécessaires : l'école à visée inclusive, l'éducation numérique et la valorisation de la formation professionnelle. Ces chantiers se déploient en bénéficiant de moyens importants et en tenant compte des retours du terrain, des enseignant-e-s et des autres acteurs de la formation. Ils nous permettent d'avancer vers une école qui fournit aux élèves le bagage nécessaire pour se mouvoir dans une époque aux défis exceptionnels. Nous avons également déployé des mesures de soutien inédites pour les milieux culturels qui ont été violemment impactés par la crise sanitaire et dans un dialogue continu avec ceux-ci. Ces chantiers sont lancés, il s'agit maintenant de les conduire à bon port. Si vous m'accordez votre confiance puis que j'obtiens celle des Vaudoises et des Vaudois, je m'y emploierai avec conviction.</p> <p>J'aimerais enfin souligner que Nuria, Rebecca et moi nous présentons devant vous individuellement, comme le prévoient nos statuts. Mais c'est bien à une équipe que j'ai le sentiment d'appartenir et c'est en tant qu'équipe que nous souhaitons battre la campagne pour défendre la majorité de gauche au gouvernement vaudois, mais aussi pour renforcer la présence socialiste au Grand Conseil qui est une condition nécessaire au succès de notre projet politique. Notre unité, notre militantisme et notre capacité d'agir pour obtenir des résultats utiles pour celles et ceux que nous défendons sont des atouts majeurs de notre action socialiste, dans les rues et dans les institutions lorsque nous travaillons sans relâche pour faire progresser nos politiques et forger notre destin collectif.</p>	

Nuria GORITTE	Section : PS Morges Domicile : Préverenges
Date de naissance : 06.07.1970	
Profession : Présidente du Conseil d'Etat, en charge du DIRH	
Mandat(s) politique(s) : Président du Conseil d'Etat depuis 2017 Conseillère d'Etat depuis 2012 Syndique de Morges de 2008 à 2012 Députée au Grand Conseil de 2007 à 2012 Municipale à Morges de 2000 à 2008 Conseillère communale à Morges de 1993 à 2000	
Pourquoi je me présente à la candidature au Conseil d'Etat : <p>Le coronavirus a ébranlé notre pays et notre Canton. Pour répondre, de manière efficace et solidaire à cette crise mondiale, le gouvernement cantonal vaudois a pu compter sur une équipe soudée. Nous avons démontré la nécessité d'avoir dans un Exécutif des voix fortes, que des femmes peuvent porter!</p> <p>Avec mes camarades Rebecca Ruiz et Cesla Amarelle, nous avons défendu les Vaudoises et les Vaudois au cœur de l'Etat, mais aussi sur la scène intercantonale et nationale en mettant en avant nos valeurs socialistes : la solidarité, l'égalité entre les genres, un état fort et démocratique qui protège la population. La crise a prouvé la justesse de notre combat pour défendre des institutions démocratiques fortes, un Etat protecteur, et un service public inclusif.</p> <p>Je suis engagée en politique depuis plus de vingt ans, j'ai été municipale, syndique, députée. Comme Conseillère d'Etat et Présidente du gouvernement je suis fière d'avoir pu accompagner concrètement, pragmatiquement, mais en profondeur, les transformations de la vie des gens.</p> <p>A la tête du Département des infrastructures, j'ai veillé à étendre les services publics. J'ai développé les transports publics en garantissant qu'ils bénéficient à tout le Canton de Vaud, notamment grâce à un réseau de RER au quart d'heure, au renforcement des lignes de bus régionales et aux constructions ferroviaires. Par le dialogue et grâce à mes qualités de rassembleuse, j'ai pu débloquer les grands projets d'infrastructure comme le tram Lausanne-Renens, le tunnel du LEB ou impulser ceux des nouveau métros M2/M3. Et afin de protéger notre climat et notre environnement, j'ai enfin doté le Canton d'une stratégie pour le vélo qui va permettre la construction de grands réseaux de pistes cyclables dans les agglomérations, mais aussi dans les régions rurales.</p> <p>Comme responsable des dossiers informatiques et numériques j'ai réussi à thématiser la souveraineté et la sobriété numérique qui ont été repris par la Confédération afin de garantir la protection et la confiance de la population nécessaire à la transformation numérique. L'accueil de jour est en passe de devenir un véritable service public, car nous avons réussi à le développer de manière équitable sur tout le territoire vaudois. Et comme ministre en charge du personnel, je me bats pour améliorer les bas salaires (revalorisation des classes salariales 1-5 : surtout des femmes) et une politique plus inclusive, contre le harcèlement, et en faveur des personnes LGBTIQ+.</p> <p>Forte de cette expérience, je suis désireuse de mettre à nouveau au service du parti et de la population mon énergie pour défendre les services publics, l'égalité et la solidarité. Mais ces combats ne seront victorieux que s'ils sont le fruit d'une équipe, que je vous demande de reconduire avec Cesla et Rebecca, et s'ils sont appuyés par les députées et députés socialistes qui doivent être les plus nombreux possibles pour assurer une majorité à nos idées ! Notre Canton mérite un avenir prospère et inclusif.</p>	

F. Demande de dérogation de Stéphane Montangero

Madame la Présidente, chère Jessica,
Chères et Chers Camarades,

La section d'Aigle m'a désigné par acclamation le 6 septembre dernier et la Régionale du district en a fait de même le 27 septembre comme candidat au Grand Conseil du District pour les élections cantonales 2022, et, dans le même élan, a voté favorablement une demande explicite de dérogation pour que je puisse briguer un 4^{ème} mandat de député au Grand Conseil, dans un autre district, celui d'Aigle où j'habite depuis le 1^{er} janvier dernier.

En effet, élu en 2007 sur le District de Lausanne, sous-district Lausanne-Ville, j'ai eu l'honneur de bénéficier à nouveau de la confiance de mes camarades et de la population en 2012 et 2017, ce qui fait que je termine ma 3^{ème} législature de Grand Conseil, normalement la dernière selon nos statuts.

Comme vous le savez sans doute, si j'ai fait le grand saut et suis retourné sur mes terres d'origine, c'est avant tout pour venir en aide à la section d'Aigle, malmenée depuis des années et qui a besoin de se reconstruire. Comme membre du comité directeur (2002-2010), comme vice-président (2010-2014) et plus encore comme président de notre parti (2014-2018), j'ai toujours eu à coeur d'aider les sections qui en avaient besoin. Je me suis démené pour éviter que certaines sections, sur le balan, ne tombent. Car je sais trop combien il est difficile, voire impossible, de remonter ensuite.

Pendant l'année 2020, j'ai été sollicité à plusieurs reprises par les camarades aiglon-ne-s pour les appuyer sur des objets politiques, pour l'organisation de la section, puis pour les aider à préparer la campagne. De fil en aiguille, les liens se sont tissés de manière toujours plus forte. Et une conviction s'imposait à moi : si je voulais vraiment aider cette section à remonter la pente, il n'y avait qu'une chose à faire, revenir m'établir à Aigle, où j'ai grandi, et participer à la reconquête du PS de l'intérieur.

C'est la décision que j'ai prise. Lors de l'annonce de ma candidature à la mi-décembre, j'avais indiqué vouloir aider la section du Parti Socialiste Aigle à sa reconstruction après une législature difficile, ramener les forces de gauche sur l'échiquier politique pour que la voix des moins nantis soit à nouveau entendue. Avec les camarades, nous nous étions fixés 2 buts :

- 1) éviter une trop grande érosion du nombre de sièges au Conseil communal
- 2) regagner le siège PS à la Municipalité et y rééquilibrer les forces

Au soir du 1^{er} tour, nous avons été « déçu-e-s en bien ». Non seulement mon score à la Municipalité a créé une vraie surprise, à moins de 200 voix du premier, Grégory Devaud, mais surtout du fait que le groupe PS parvienne à maintenir ses 11 sièges au Conseil communal. Et ce alors qu'une formation politique supplémentaire y entrait, vu l'arrivée bienvenue de nos allié-e-s Les Vert-e-s et ouverts Aigle. Pour la législature 2021-2026, cela fait du PS la 2^{ème} force politique à Aigle.

Au soir du 2^{ème} tour, un nouvel équilibre politique à la Municipalité a été décidé par les Aiglones et les Aiglons. En me portant en tête du scrutin, un signal clair était donné : le PS devra être considéré comme un acteur de premier plan pour la prochaine législature. Et la composition de la Municipalité, avec 2 PLR (Grégory Devaud - syndic, Fabrice Cottier), un indépendant de droite (Jean-Luc Duroux) et une centriste (Maude Allora), la configuration a progressé à gauche et la majorité PLR n'existe plus.

Durant l'ensemble de la campagne, le fait que je sois ancien Président de notre parti cantonal, mais surtout que je sois Député au Grand Conseil a été un atout plus que précieux ; cela a permis d'une part de faire remonter les problématiques de terrain au niveau cantonal, par exemple le manque flagrant de centres de test COVID à Aigle. D'autre part, cela a assis la crédibilité du PS vis-à-vis de la population, présentant notre parti comme une alternative crédible au PLR. Ceux-ci n'étaient plus les seuls à avoir les relais cantonaux, à pouvoir intervenir au Grand Conseil, à pouvoir rapidement débloquer des situations. Cet élément de campagne participe toujours encore à la consolidation et la reconstruction de la section à laquelle nous nous attelons chaque jour, autour d'un noyau redynamisé et augmenté.

C'est principalement dans cette optique, celle de donner toutes les chances, le maximum de moyens, à la reconstruction de notre section que je souhaite pouvoir me présenter à nouveau comme candidat au parlement cantonal. De plus, comme membre du Bureau du Grand Conseil, je souhaite, en cas de réélection, me présenter à la présidence du parlement, ce qui permettrait de renforcer l'aura du PS dans toute la région chablaisienne.

Par ailleurs, notre district perd un siège passant de 9 à 8. Les places seront chères et nous devons élaborer la liste la plus forte qui soit pour, à tout le moins, maintenir nos 2 sièges. En ce sens, les résultats des communales montrent qu'à Aigle en tous cas, plus grande localité du district, le côté « locomotive » devrait jouer à plein et contribuer à cet objectif.

Le district d'Aigle est une terre de reconquête. Le PS y a été fort. Il doit le redevenir. Les bases sont là, il nous faut sans délai nous atteler à labourer le terrain, planter les graines, les arroser, intensifier les efforts, notamment au niveau de la régionale, pour collaborer de manière plus forte, décloisonner les sections, gagner en solidarité. Le succès est au bout, à portée de voix. Il faut un renouveau et, paradoxalement, cette dérogation, à savoir le possible prolongement de mon mandat de député, en est une clé.

Les lignes sont en train de bouger dans le Chablais. La gentrification va amener de nouvelles électrices et électeurs. Nous ne devons pas louper ce virage important qui peut nous amener à retrouver la place qui est la nôtre. Dans cette stratégie de reconquête, une députation forte est une pièce maîtresse. Et je veux continuer de jouer ce rôle d'atout « surprise » qui a bien fonctionné pour notre parti depuis un peu moins d'une année. Sous mon impulsion, depuis le début de la législature, les Municipaux PS du district se rencontrent régulièrement, pour aller dans ce sens. La régionale a été redynamisée avec, pour la première fois depuis longtemps, à chacun des 3 postes électifs un-e camarade d'une section différente. Ce sont quelques exemples de la redynamisation, de la reconstruction du PS auxquelles j'aspire.

En conclusion, pour tous les motifs énoncés ci-dessus, je sollicite auprès de notre Congrès une dérogation en vertu des articles 41alinéa 5 de nos statuts qui stipulent « Le Congrès peut accorder une dérogation aux limitations mentionnées aux al. 2 et 3 à la majorité qualifiée des deux tiers. » et vous remercie d'avance de votre soutien !

Avec mes salutations solidaires,



G. Recommandations de vote – Votations fédérales du 13 février 2022

1. Initiative « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès » source parlement.ch

L'initiative propose de remplacer la pratique actuelle d'expérimentation par des méthodes alternatives plus éthiques. Elle prévoit aussi d'interdire le commerce, l'importation et l'exportation de produits faisant directement ou indirectement l'objet d'expérimentations sur des animaux.

Le bien-être animal est important, mais l'initiative est très radicale. Elle aurait des conséquences importantes sur la qualité des soins en Suisse. La population et son économie risqueraient d'être privées de médicaments indispensables.

Pour exemple, sans essais sur des animaux, les vaccins contre le COVID-19 développés à l'étranger n'auraient pas été autorisés en Suisse avec ce texte. L'interdiction d'importer de nouveaux produits développés grâce à ces méthodes d'expérimentation est en effet particulièrement problématique. Au-delà de la crise du Covid-19, c'est toute la recherche suisse qui serait isolée. Les essais sur les humains seraient également interdits, ce qui poserait de gros problèmes pour les études cliniques en Suisse, comme celles sur les maladies sur le sommeil notamment. En outre, l'initiative signerait la fin de recherches dans de multiples domaines comme le cancer ou Alzheimer.

Recommandation de vote du comité directeur : NON

2. Initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)» source enfantssanstabac.ch

En résumé, l'initiative a pour but d'empêcher la publicité pour les produits du tabac qui cible les enfants et les jeunes. Concrètement, il faut interdire la publicité pour les cigarettes par voie d'affichage dans les lieux publics de tous les cantons suisses. La publicité au cinéma ou via les petites annonces, le parrainage de festivals et la publicité en faveur du tabac sur Internet doivent aussi être prohibés à l'avenir.

La publicité pour le tabac incite à fumer

La publicité pour le tabac cherche à attirer de nouvelles clientes et de nouveaux clients, car les personnes qui fument déjà changent rarement de marque. C'est pour cette raison qu'elle vise principalement les jeunes.

Les jeunes fument plus souvent

Dans le cadre de l'étude «*Le tabagisme chez les 15 à 25 ans en 2016*» menée par le Monitoring suisse des addictions, 31,6% d'entre eux ont déclaré qu'ils fumaient quotidiennement ou occasionnellement, ce qui représente environ six points de pourcentage de plus que dans l'ensemble de la population. La publicité pour le tabac joue un rôle important dans ce contexte.

Les multinationales du tabac multiplient les actions de parrainage

Les cigarettiers exercent une influence et attirent l'attention en parrainant des fêtes, des manifestations open air et des concerts. Les jeunes participantes et participants perçoivent alors ces entreprises comme des promoteurs culturels et des acteurs bienveillants. Ils développent une image positive des produits du tabac, qui sont en fait dangereux pour leur santé.

En Suisse, la réglementation sur la publicité pour le tabac est trop laxiste

Le projet de loi sur les produits du tabac ne prévoit pas de mesures efficaces en matière de prévention du tabagisme. Les restrictions de publicité sont pratiquement inexistantes et l'interdiction de parrainage fait carrément défaut. Le lobby du tabac est puissant et a empêché jusqu'ici toute introduction de mesures efficaces.

Recommandation de vote du comité directeur : OUI

3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT).

source arnaque-droit-de-timbre.ch

La suppression du droit de timbre coûterait au moins 250 millions de francs par an, et de nouveaux privilèges d'un montant total de plus de 2 milliards de francs sont prévus pour les entreprises.

Cet impôt est payé principalement par les grandes entreprises et les sociétés financières. Celles-ci sont déjà sous-imposées en Suisse. Une fois encore, ce sont précisément celles et ceux qui n'ont pas besoin de soutien qui en bénéficieront. S'il manque soudainement 250 millions de francs de recettes fiscales chaque année, il n'y a que deux possibilités. Soit nous augmentons les impôts sur le revenu. Soit l'État coupe dans ses prestations. Ces deux options frappent en premier lieu la classe moyenne et la population active. En effet, ce sont les personnes à revenus moyens et faibles qui sont le plus durement touchées par les baisses des subventions de primes d'assurance-maladie ou le démantèlement du service public.

Avec son référendum, le Parti socialiste suisse a déposé près de 70'000 signatures contre ce cadeau fiscal inutile fait aux multinationales.

Recommandation de vote du comité directeur : NON

4. Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias

source www.uvek.admin.ch

Les médias sont un pilier de notre démocratie directe. Ils informent la population et ouvrent des débats indispensables à la libre formation de l'opinion. Malgré une forte audience pendant la pandémie, journaux, radios, télévisions et médias en ligne sont durement frappés par une diminution des recettes. Les Chambres fédérales ont adopté un train de mesures pour améliorer les conditions générales et encourager une offre diversifiée dans les régions. L'indépendance des médias demeure garantie.

Devisé à 150 millions de francs par an, les mesures de soutien sont réparties comme suit :

Elargissement de l'aide indirecte à la presse

La presse bénéficie déjà de rabais sur la distribution régulière des journaux par la Poste. Cette aide indirecte sera étendue à tous les quotidiens et hebdomadaires en abonnement même si leur tirage dépasse 40'000 exemplaires.

Médias en ligne

Les offres d'information en ligne gagnent toujours en importance. En vue d'accompagner la transformation numérique de la branche, Conseil fédéral et Parlement ont décidé de soutenir aussi les médias en ligne à raison de 30 millions de francs par année.

Comme pour l'aide indirecte à la presse, le soutien est lié à des conditions formelles, par exemple une séparation claire entre les contenus rédactionnels et la publicité, ou l'orientation vers un large public. Une aide plus importante est apportée aux offres de médias à orientation régionale.

Radios locales et télévisions régionales

Dans le but d'améliorer les conditions générales des médias électroniques, il est prévu de soutenir les institutions de formation et de perfectionnement, les agences nationales de presse ou les organismes d'autorégulation.

Recommandation de vote du comité directeur : OUI

H. Résolutions

« Pour un soutien financier aux frais de garde pour les camarades avec enfants en bas âge »

Depuis quelques années, la question de la représentation des femmes en politique et les moyens de les encourager fait partie des axes importants du Parti socialiste. Le cahier 4 du manuel de section du PS Suisse « Promotion des femmes * » en est un outil efficace.

Pourtant, il manque un aspect essentiel dont on ne parle pas dans cette brochure et presque jamais de manière globale : l'investissement financier pour faire garder les enfants en bas âge quand il n'y a pas de personnes proches pour le faire au moment des réunions politiques, souvent en soirée : séances du conseil communal, séance de commission, diverses séances internes au PS (comité de section, AG de section, PS Vaud, PS Suisse).

Comme tout le monde le sait, la plupart du temps, quand il n'y a pas de possibilités de garde, ce sont les femmes qui renoncent, toutes les études sociologiques le démontrent. Quoi qu'il en soit, pour pouvoir assurer la présence aux séances liées à un poste politique, soit on trouve les moyens financiers à l'intérieur du ménage, soit il faut y renoncer. Et souvent, ce sont les femmes qui renoncent faute de moyens financiers. Ainsi, le Parti socialiste se prive de forces vives motivées pour des raisons financières parfois. En effet, cela peut revenir trop cher à la fin de l'année quand une personne décide de s'engager et qu'il n'y a pas de possibilité intrafamiliale de garde et des ressources financières modestes.

Il faut préciser qu'actuellement, dans de nombreuses communes vaudoises, les frais de garde pour les conseillères et conseillers communaux qui ont des enfants en bas âge ne sont pas pris en charge par la commune (exemple de Blonay où la proposition a été déposée au conseil communal mais très largement rejetée en 2019).

Ainsi, afin de permettre aux parents avec enfants en bas âge de s'investir pour le Parti, nous demandons au Comité directeur de faire une proposition pour la prise en charge financière des frais de garde dans les situations où cela est nécessaire, dans les meilleurs délais vu la campagne cantonale qui démarre.

Laura Ferilli (PS La Tour-de-Peilz et environs)

Romain Pilloud (PS Montreux)

Laurie Willommet (PS Vevey)

Cette résolution est soutenue par :

Le Comité de la Régionale PS Riviera – Pays-d'Enhaut

Recommandation de vote du comité directeur : OUI

Pour une campagne féministe

Cette année 2021 est marquée par de multiples anniversaires féministes : 40 ans d'inscription du principe d'égalité dans la constitution, 30 ans depuis la grève légendaire du 14 juin 1991, mais aussi les 50 ans du droit de vote et du principe d'éligibilité des femmes en Suisse. Ces anniversaires rappellent les combats qui ont été menés pour l'égalité de genre, mais aussi tous ceux qu'il reste encore à mener. Le Parti socialiste est depuis toujours au cœur de ceux-ci et doit continuer à les porter et s'ancrer comme le parti de l'égalité.

Dans notre canton, les résultats de ces combats se rendent particulièrement visibles dans les exécutifs communaux et cantonaux. C'est historique, nous avons trois femmes socialistes au Conseil d'Etat. Mais nous avons aussi 21 femmes socialistes qui siègent dans les exécutifs des communes de plus de 5000 habitant·e·s, y compris dans les six plus grandes villes du canton. Pourtant, la réalité derrière ces élections est parfois différente. Les femmes doivent faire face au sexisme sous les diverses formes qu'il peut prendre; il faut d'abord oser se lancer, il faut faire face aux attaques et critiques pendant la campagne, et il faut ensuite constamment se justifier d'être à sa place. Car malgré ces anniversaires particuliers qui marquent des décennies de lutte pour l'égalité, le monde politique est encore très inégalitaire et ne pardonne rien aux femmes.

Nous devons en tant que Parti socialiste permettre aux femmes de se lancer en politique, leur offrir un soutien une fois qu'elles sont élues mais aussi favoriser les moments d'échanges et de rencontres. Leur permettre de se regrouper, d'échanger des diverses expériences vécues est essentiel et fortifie le PSV. Nous devons leur permettre de se former sur les thématiques portées par le PSV afin qu'elles se sentent le plus légitime possible et nous devons former les membres du PSV aux thématiques féministes.

C'est cela que le PS femmes, créé il y a plus de 100 ans, s'attèle à mettre en place. Il est le groupement féministe le plus grand de Suisse. Ses diverses actions et prises de position ont permis l'accession des femmes aux instances décisionnelles. Dans l'histoire des acquis sociaux, rien ne se fait naturellement. C'est à force de lutte, de manifestations et de revendications que les lignes bougent. Il est donc essentiel de faire perdurer le combat féministe que le PS mène depuis des décennies.

Tout d'abord, il paraît important et nécessaire de rappeler que le PSV agit déjà, notamment au travers de la Commission Egalité. Différents objets sont déposés régulièrement sur des thématiques féministes par nos député·e·s. C'est une force dont nous devons être fiers·ères. Le PSV a créé cette Commission égalité pour travailler dans ce sens. Si celle-ci est importante et a permis de nombreuses avancées, il semble néanmoins nécessaire de la rendre plus visible et plus importante. Il lui faut des forces vives qui puissent porter une politique résolument féministe dans tout le canton ; aux travers des dépôts mais aussi à travers le militantisme et la création de lien entre les femmes. Il est nécessaire de soutenir toutes les femmes socialistes, élues ou non.

Pour toutes ces raisons, à l'aube des élections cantonales et à deux ans des élections fédérales, le PS doit renforcer sa politique féministe à l'interne comme à l'externe. Cette campagne tombe donc à pic ! Si la création d'une section des Femmes socialistes Vaud semble peu opportune face à la quantité de travail que cela générerait dans cette période pré-électorale, d'autres pistes peuvent être explorées.

C'est dans cette optique que cette résolution prend racine. Les élections cantonales approchent et une campagne résolument féministe doit être portée par le PSV. Nous demandons la création d'un groupe de travail de campagne féministe qui travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat du PSV et la Commission égalité afin de créer des dynamiques entre les femmes des différentes sections et dans une plus large mesure entre les candidat·e·s. Pour cela, ce groupe de travail mettra en place des formations thématiques ouvertes à toutes et tous avec un accent fort sur les thématiques féministes. Il créera des moments d'échanges entre femmes; ces rencontres sont essentielles. En effet, la non-mixité est un outil politique qui permet de faire émerger des problématiques et des idées pour lutter contre celles-ci. Cette non-mixité est pratiquée dans les syndicats où les patrons sont exclus de certains échanges pour permettre aux travailleurs et travailleuses de s'exprimer plus

librement. C'est exactement le même mécanisme que l'on souhaite utiliser et mettre au profit du PSV. Le PSV a besoin de politiciennes formées, confiantes et soutenues. Il a besoin de créer des liens entre les femmes des différentes sections afin qu'elles se soutiennent. Il n'en sera que plus fort.

Pour cela, nous demandons la création d'un groupe de travail de campagne dont les missions sont :

- **Créer du lien entre toutes femmes socialistes du canton et favoriser le recrutement**
- **Mettre en place des formations thématiques avec un accent sur le féminisme**
- **Mener une campagne qui vise à soutenir les candidates et créer des liens entre les femmes des différentes sections**
- **Créer et avoir la responsabilité d'une page femme dans le Fil rouge**

Audrey Petoud (PS Lausanne) et Laurie Willommet (PS Vevey)

Cette résolution est soutenue par :

- La Commission égalité du PSV
- Ada Marra (PS Lausanne)
- Camille Robert (PS Morges)
- Christine Goumaz (PS Lausanne)
- Clémence Danesi (JSV)
- Jessica Ribeiro (PS Corsier-sur-Vevey)
- Laura Ferilli (PS La Tour-de-Peilz et environs)
- Margarida Janeiro (PS Bourg-en-Lavaux et environ)
- Marion Houriet (PS Vevey)
- Oriane Sarrasin (PS Crissier)
- Sandra Glardon (PS la Tour-de-Peilz et environs)
- Séverine Graff (PS Lausanne)
- Aymeric Dallinge (PS Bex)
- David Raccaud (PS Bussigny)
- Kevin Buthey (PS Lausanne)
- Romain Pilloud (PS Montreux)
- Samuel Bendahan (PS Lausanne)
- Yassin Nour (PS Pully)

Recommandation de vote du comité directeur : OUI